

Carte Piscicole de l'Ariège 2009



Etang Rond

Haute-Garonne

Aude

Le Salat

En Haute Ariège

- Limite de département
- Limite de frontière
- Asticot interdit
- Asticot autorisé sans amorçage
- Limite de pêche à l'asticot
- Cours d'eau et plans d'eau 2^{ème} catégorie
- Plans d'eau asticot autorisé
- Plans d'eau
- Refuges gardés
- Etangs en réserve (pêche interdite)
- Etangs et cours d'eau en pêche sans tuer (no kill)
- Retenues
- Piscicultures fédérales
- Parcours touristiques
- Poste handipêche
- Siège de la Fédération de Pêche
- AAPPMA - N° de l'AAPPMA



Pollution et braconnage

IMPORTANT : Si vous constatez une pollution ou un acte de braconnage, voici la procédure que nous vous invitons à suivre:

- prévenir la Gendarmerie la plus proche
- téléphoner à la Fédération de pêche au 05 34 09 31 09 ou au
- Garde Fédéral M. Latcher au 06 71 70 39 56